251, chemin Parker
Dixville, Qc , J0B 1P0
819 849-3037
www.dixville.ca

Le Palabre, édition Mars 2020

Dixville s'amuse aux 2 activités de Plaisirs d'hiver 2020

Merci au Comité des Loisirs de Dixville et au Comité des loisirs de Stanhope pour l'organisation de ces 2 belles journées, ainsi qu'au IGA de Coaticook pour la contribution.

DES NOUVELLES DE VOTRE COOP!

CUISINES COLLECTIVES

L'activité des cuisines collectives a été un vrai succès! La prochaine aura lieu le 28 mars de 9h à 12h. Les places sont limitées donc il est important de réserver la votre rapidement!

NE MANQUEZ PAS LE BRUNCH DE PÂQUES LE 12 AVRIL!

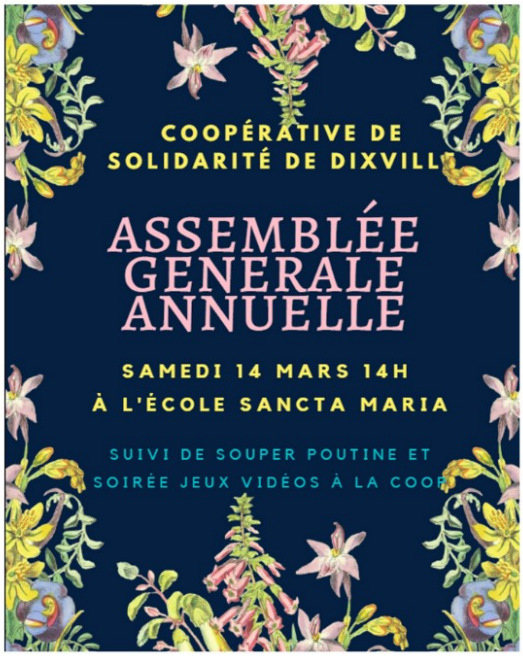

Vous avez remarqué? Il y a un déjeuner à chaque début de mois! Réservez rapidement pour votre groupe à Pâques!

Aussi, il est important de vous présenter à l'assemblée générale annuelle: vous serez informés des changements qui se passent en plus de pouvoir donner votre avis pour la suite.

Par ailleurs, que ce soit de participer aux activités, de les organiser / co-organiser ou de passer le mot autour de vous, chaque petit geste est important!

Un énorme merci aux différents bénévoles impliqués!

Pour plus d'informations, contactez-nous par courriel au coopdixville@gmail.com ou par téléphone au 819-502-8292 (Cynthia).

La municipalité de Dixville, en partenariat avec le Zoo de Granby, invite les familles à une activité culturelle et amusante:

Ouache ! Un reptile !

Qu'est-ce qu'un reptile? Les biologistes passionnés du zoo répondent à cette question en démontrant que c'est ni gluant, ni méchant! Serpents, tortues et lézards n'auront plus de secrets pour vous!

Présence de deux animaux vivants et objets à toucher.

Pour qui: Enfants de 5 ans et plus

(Les enfants de moins de 5 ans peuvent tout de même participer à l'activité)

Quand: Samedi, le 18 avril 2020, à 14h30

(activité d'environ une heure)

Où: À l'école Sancta-Maria de Dixville, au 290 rue Parker, à Dixville

L'activité est gratuite pour les familles de Dixville et pour les familles qui fréquentent l'école Sancta-Maria. Nous vous attendons en grand nombre!

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec la municipalité au 819 849-3037.

Il est également possible de participer à l'activité «Les sens aux aguets» qui aura lieu au centre communautaire de Saint-Herménégilde, au 776 rue Principale. Cette activité aura lieu à compter de 11h00, le samedi 18 avril.

Chronique de la mairesse

Bonjour à tous et toutes,

Avec le printemps vient la saison du dégel. Espérons que dame nature sera clémente et épargnera nos chemins. N'oubliez pas de surveiller vos ponceaux d'entrée pour éviter que l'eau ne se déverse sur la chaussée.

Aussi, le 24 février a eu lieu notre rencontre avec la firme BC2 pour le Topogramme qui vise à faire une portrait des forces et des faiblesses de notre municipalité et éventuellement d'apporter une meilleure qualité de vie à tous nos citoyens. Je remercie les personnes qui se sont déplacées pour participer à cette rencontre très intéressante et productive.

Nous continuons à travailler à la réalisation de nos projets pour l'été qui s'en vient à grand pas. Plusieurs subventions ont été demandées pour continuer l'amélioration de notre parc municipal et pour la réfection de nos chemins. Nous sommes toujours en attente de réponses des différents ministères.

Finalement, je vous rappelle que vous êtes toujours bienvenu aux réunions mensuelles du conseil le premier lundi de chaque mois.

Françoise Bouchard, Mairesse

Unité de médiation citoyenne de la

Aux prises avec un conflit?

Conflits de voisinage, en milieu de travail, en lien avec un contrat, interpersonnels, avec une organisation, etc.

Nous serons tous un jour ou l'autre aux prises avec une situation.

Pour vous accompagner dans la gestion de votre conflit, l'Unité de médiation citoyenne de la MRC de Coaticook est là pour vous.

La médiation citoyenne est une approche de prévention et de règlements des différends par et pour les citoyens. Elle est offerte par des médiateurs bénévoles, de la MRC de Coaticook, formés par Équijustice Estrie.

Pour plus d'information et pour contacter un médiateur : 819 481-1237.

équijustice
ESTRIE
Membre du Réseau de justice réparatrice et de médiation citoyenne

Confidentiel Gratuit Volontaire Impartial Court délai d'intervention

DIRA-Estrie
Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance

CAPSULES SUR LA MALTRAITANCE

La maltraitance envers les aînés, parlons-en !

La personne maltraitante : facteurs de risque et de vulnérabilité

L'auteur des mauvais traitements peut être un membre de la famille, un conjoint, un ami, un voisin, mais également une personne payée pour s'occuper de l'aîné. Il est aussi possible que ce soit l'auteur des mauvais traitements qui soit en situation de dépendance ou de perte d'autonomie.

Les facteurs de risques et de vulnérabilité les plus fréquents sont :

- -Violence familiale antécédente
- -Être dans une relation d'aide imposée
- -Problème de dépendance et consommation
- -Problème de santé mentale, physique, professionnelle
- -Problèmes financiers, familiaux, stress
- -Peu de connaissance sur les soins à apporter
- -Manque de soutien, isolement

Conséquence de la maltraitance pour l'aîné

Les conséquences de la maltraitance peuvent être multiples et porter atteinte à la qualité de vie des aînés de diverses façons :

- -Séquelles physiques temporaires ou permanentes
- -Apparition d'idées suicidaires et de comportements destructeurs
- -Augmentation de la morbidité et de la mortalité
- -Perte des épargnes prévues pour assurer son bien-être
- -Développement d'anxiété, de confusion, de dépression
- -Suicide comme conséquence ultime
- -Repli sur soi-même
- -Sentiments croissant d'insécurité
- -Augmentation de la fréquentation des urgences

*Vous vivez une situation de maltraitance ou vous en êtes témoin? Renseignez-vous à **DIRA-Estrie**, Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance, au **819 346-0679** pour savoir ce que nous pouvons faire pour vous aider. Service gratuit et confidentiel.*

ATTENTION

IL Y A PRÉSENTEMENT DE LA VENTE PAR SOLLICITATION DANS VOTRE SECTEUR

(téléphone; porte à porte)

QUOI FAIRE SI ON VOUS SOLLICITE?

- Refusez un rendez-vous
- Ne signez rien le jour même
- Refusez de signer sous pression

Et si vous avez déjà signé?

Vous disposez de **10 jours pour annuler le contrat** à partir de la signature et ce **même si le produit a été installé ou si le service a été rendu.**

Après le délai de 10 jours, c'est plus compliqué, mais il y a parfois quelque chose à faire.

Pour discuter de votre cas particulier, communiquez avec L'ACEF : 819 563-8144

(pour plus d'info consultez notre dépliant au www.acefestrie.ca)

ou avec l'Office de la protection du consommateur : 1 800-OPC-ALLO

Affiche produite par :

ACEF Estrie

Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie

Membre de l'Union des consommateurs

Avec le soutien financier de :

Office de la protection du consommateur

Québec

AVIS AUX PARENTS

UNE NOUVELLE FORMULE DE CAMP DE JOUR SERA BIENTÔT OFFERTE À TOUS LES JEUNES DE LA MRC.

LE CAMP

- S'ADRESSERA AUX ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 12 ANS;
- AURA LIEU DU 29 JUIN AU 21 AOÛT 2020.

À VENIR

- LANCEMENT DU NOM ET DE L'IMAGE DU CAMP;
- DÉVOILEMENT DE L'OFFRE BONIFIÉE ET DU FONCTIONNEMENT;
- INSCRIPTION DÈS LA FIN AVRIL.

MRC Coaticook

Offres d'emplois :
Coordonnateur, animateur et accompagnateur

Tu aimes bouger, être dehors, tu as le tour avec les enfants et tu as envie de vivre de belles expériences et de faire des rencontres inoubliables? Viens vivre ton plus bel été avec nous! Joins-toi à notre équipe afin d'acquérir des connaissances en vue de future carrière! **Il est possible de sélectionner plusieurs choix de postes et de municipalités.**

Pour toutes les informations concernant le Service d'animation estivale 2020, autant pour les inscriptions que pour les offres d'emploi, consultez le site internet de la MRC de Coaticook, suivez la MRC de Coaticook sur Facebook ou contactez-les par téléphone : 819 849-9166.

MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE

Coordonnées

251, Parker
Dixville, QC
J0B 1P0

Téléphone :819 849-3037
Télécopie : 819 849-9520

Visitez notre site web :
www.dixville.ca

Courriels :
bureaumunicipal@dixville.ca
secretariat@dixville.ca
voirie@dixville.ca
urbanisme@dixville.ca

Heures d'ouverture :
8h00 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Lundi au jeudi

MAIRESSE: FRANÇOISE BOUCHARD
FINANCES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, RESSOURCES HUMAINES
Disponible sur rendez-vous et par courriel : ***maire@dixville.ca***

CONSEILLE(ÈRE)S:

Teddy Chiasson	Loisirs Dixville et Stanhope
Danielle lamontagne	Santé et bien-être, famille et aînés
Sylvain Lavoie	Aqueduc, égout, assainissement
Roger Heath	Voirie et transport
Fernando Sanchez	Diverses collectes, Régie des déchets, Ressourcerie
Anthony Laroche	Culture, sécurité civile, incendie, secteur agricole

Employés municipaux :

Sylvain Benoit	Directeur général et secrétaire-trésorier
Marie-Soleil Beaulieu	Secrétaire-trésorière adjointe
Thomas Lepitre	Inspecteur municipal (819 571-2323)
Gabrielle Kmec	Inspectrice en bâtiment et en environnement (lundi et mercredi de 8h00 à 16h00), prendre rendez-vous de préférence

Feu à ciel ouvert :
Un permis est obligatoire en tout temps. Contactez M. Thomas Lepitre la semaine au 819 571-2323.

ENTREPRENEUR

Vidange—compost– récupération	Les Transports Stanley Taylor (2015) inc.	819 889-2893
Plastique agricole	Monique Clément, MRC de Coaticook	819 849-7083 poste 233
Déneigement	Roger Martineau Inc.	819 849-3264
	Claude Rodrigue	819 571-3224

L'entrée du village (rue Baldwin à la rue Chamberlain) est sous la responsabilité du Ministère des Transports : 819 843-2423 ou 511.

Veuillez noter ces numéros et contacter directement l'entrepreneur à propos du service et, à défaut de satisfaction, communiquer au bureau municipal ou avec l'inspecteur en voirie au 819 571-2323 .

ATTENTION AU BRÛLAGE PRINTANIER!

Votre service de protection incendie désire vous rappeler quelques conseils de sécurité en cette période de grand ménage du printemps afin de profiter en toute quiétude du retour du beau temps.

D'avril à juin, les brûlages domestiques (brûlages de feuilles, de branches, etc.) causent la moitié des incendies de forêt. Durant cette période de l'année, seulement quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface et rendre ainsi la forêt et les bâtiments environnants extrêmement vulnérables. Très tôt en saison, le danger d'incendie est plus élevé dans les terrains dégagés. Ce sont généralement les résidents qui habitent près des zones boisées qui allument les feux. Ces feux, malheureusement, se propagent trop souvent, et très rapidement, vers les bâtiments ou les forêts.

EN BREF

- Permis de feux obligatoires auprès de la municipalité (contactez Thomas lepitre au 819 571-2323)
- Vérifier l'indice d'inflammabilité au www.cartes.sopfeu.qc.ca. Pour pouvoir allumer un feu, l'indice doit être bas (bleu) ou modéré(vert).
- Restez auprès de votre feu et ayez à portée de main de l'eau et le soutils nécessaires pour l'éteindre